

Présentation

Hommes nouveaux et femmes nouvelles avant l'homme nouveau

Benoît MUSSET

De nombreux historiens ont utilisé la catégorie « hommes nouveaux » pour désigner des individus ou des petits groupes d'hommes – plus rarement de femmes – étrangers, inattendus, surprenants, ayant pris place dans un autre groupe, généralement placé au-dessus de leur milieu d'origine dans la hiérarchie sociale. L'expression a trouvé des déclinaisons dans les domaines social, économique, politique, culturel, artistique.

Il convient de signaler d'entrée que ce colloque exclut la notion d'« homme nouveau » véhiculée et mise en pratique par les régimes totalitaires du xx^e siècle. Alors que l'« homme nouveau » est un idéal, un modèle social uniforme devant fonder une société nouvelle sur les ruines de l'ancienne jugée décadente, la notion d'« hommes nouveaux » est toute relative, n'impliquant pas forcément un changement social profond. Cependant, les deux notions sont loin de n'avoir aucun rapport. La mobilité sociale d'individus ou de groupes interroge et met presque toujours à l'épreuve le discours de la société sur elle-même. La mobilité sociale n'a pas juste des ressorts mécaniques, elle n'est pas juste le déplacement d'individus dans une hiérarchie sociale, partant d'un point pour arriver à un autre – la nouveauté comme migration sociale¹. Elle s'accompagne le plus souvent d'un renouvellement des valeurs ou, au moins, d'un inflexionnement plus ou moins volontaire – ce que nous pouvons appeler la nouveauté comme projet. Or, c'est bien cette nouveauté comme projet qui est sur-déterminante dans la notion d'homme nouveau au xx^e siècle. Mais elle se conjugue avec une profonde aspiration au renouvellement de l'organisation sociale. Loin d'être propre au xx^e siècle, cette dialectique entre la nouveauté comme migration sociale et la nouveauté comme projet, est une question ancienne

1. Les sociologues invitent à rester conscient de la nature métaphorique de l'espace social, pour ne pas réduire la société à un modèle mécanique issu de la physique et de la mécanique, avec des déplacements, des tensions, des rapports de force, des trajectoires, des résistances; MERLLIÉ D., PRÉVOT J., *La mobilité sociale*, Paris, 1991, p. 15-16.

dans l'histoire longue des sociétés européennes, posée de la République romaine à la veille de la Première Guerre mondiale. Les réponses ont été évidemment variées en fonction des configurations sociales, même si, dans l'ensemble, une césure assez nette se laisse entrevoir autour de la Révolution française. Il faut également souligner que si les historiens ont observé des « hommes nouveaux » et des « femmes nouvelles », les contemporains n'en ont que rarement formulé ainsi l'existence. Sont-ils pour autant une illusion des historiens et des historiennes, et peut-on parler de la chose quand les contemporains n'emploient pas le mot ?

« Homme(s) nouveau(x) », « femme(s) nouvelle(s) » : une catégorie introuvable ?

« C'était la coutume à Rome d'appeler hommes nouveaux ceux qui ne descendaient pas d'une famille illustre, mais qui commençaient à se faire connaître par eux-mêmes². »

Ces mots de Plutarque, décrivant Caton l'Ancien, beaucoup d'historiens français s'en sont sans doute inspirés pour définir des hommes qui n'auraient pas dû, selon toute logique, se trouver là. Appliquée aux sociétés occidentales pré-industrielles, à l'ordre généralement assez rigide, aussi bien qu'à celles des XIX^e et XX^e siècles, réputées plus fluides, cette notion intuitive a souvent permis de souligner communément une situation d'ascension sociale.

Sans prétendre à l'exhaustivité, nous pouvons identifier quelques types de déclinaison. Si l'on laisse pour le moment l'histoire de l'Antiquité qui a été de fait confrontée à cette notion, les historiens des autres périodes ont largement utilisé ce terme, alors même que les contemporains ne l'employaient guère. Pour le Moyen Âge, il caractérise le plus souvent des serviteurs de l'État, mais aussi des marchands partant à l'assaut des institutions urbaines et corporatives³. Les modernistes n'ont pas été avares du terme : nouveaux venus dans les administrations urbaines, dans les cours de justice, nouveaux nobles, négociants sortis du monde de la petite ou moyenne marchandise, mais aussi artisans en voie de promotion⁴. Témoin

2. PLUTARQUE, *Vies*, vol. 5, *Caton l'Ancien*, 1, 1, Paris, Belles Lettres, trad. FLACELIÈRE R. et CHAMBRÉ E., 1969.

3. Par exemple, KLAPISCH-ZUBER C., « Les faux-semblants de l'identité. Noms de lignée, noms cachés, noms-refuges à Florence au XIV^e siècle », *Mélanges de l'École Française de Rome*, Moyen Âge, 1998, 110-1, p. 159-172 ; p. 162, elle décrit « des hommes nouveaux, les Martelli ». Voir aussi les *novi homines* dans GREEN J., « Le gouvernement d'Henri I^{er} Beauclerc en Normandie », in BROUET P., GAZEAU V., *La Normandie et l'Angleterre au Moyen Âge*, Caen, 2003, p. 61-73.

4. Pour les hommes nouveaux de la bourgeoisie parisienne, CROQ L., « L'honneur de la bourgeoisie parisienne des années 1680 à la Révolution : classements institutionnels et classements familiaux », p. 157, in CHABAUD G. (dir.), *Classement, déclassement, reclassement*, Limoges, 2011, 434 p., mais aussi MARRAUD M., « Les faux-semblants de la mobilité sociale dans la marchandise parisienne, XVII^e-XVIII^e siècles », in BELLAVITIS A., CROQ L., MARTINAT M., *Mobilité et transmission dans les sociétés*

de l'évolution des structures sociales, le terme est, pour les périodes suivantes, surtout utilisé pour les hommes d'affaires ou le personnel politique dans le contexte électoral⁵.

Certes, la définition minimaliste pourrait convenir à la quasi-totalité des usages : un homme qui n'a jamais fait parler de lui dans le milieu social ou le groupe politique étudié. Pourtant, elle ne peut nous satisfaire, et cela pour trois raisons au moins. En effet, à de notables exceptions près, ce sont les historiens et non les contemporains qui ont utilisé cette catégorie. Cette nouveauté ne serait-elle simplement pas due à une absence de sources ? Découlant de ce premier point, nous pouvons nous demander si la « nouveauté » n'est pas simplement une mauvaise prise en compte des mécanismes de la mobilité dans l'univers social et mental des contemporains. Enfin, cette catégorie n'est-elle pas une invention des historiens, plaquant sur des réalités anciennes une problématique anachronique ou des jugements de valeur ?

Il faut avouer que les périodes durant lesquelles des « hommes nouveaux » ont été identifiés sous ce terme sont relativement rares dans l'histoire occidentale. Le fait est bien connu : ce sont les Romains du 1^{er} siècle avant notre ère qui inventent et utilisent ce terme. Comme nous le rappelle Robinson Baudry dans ce volume, c'est ainsi qu'ils caractérisent des individus issus de l'ordre équestre rivalisant en valeur et en vertu avec les nobles pour l'obtention des charges publiques.

Les usages postérieurs dans l'histoire occidentale renvoient avant tout à cette définition romaine stricte. Si le terme paraît très rarement utilisé au Moyen Âge, il l'est de temps à autre en France à la fin de la période moderne.

de l'Europe moderne, Rennes, PUR, 2009, p. 133. Pierre Deyon a également utilisé le terme dans son étude sur Amiens, dans le sens antique : il évoque les négociants, « hommes nouveaux » dans l'échevinage, profitant de la vénalité instaurée dans les années 1690-1700 ; DEYON P., *Amiens, capitale provinciale. Étude sur la société urbaine au XVII^e siècle*, Amiens, CRDP, 1986 (rééd.), p. 326. Jean-Pierre Hirsch distingue également hommes nouveaux/héritiers dans le négoce lillois des années 1780 : HIRSCH J.-P., *Les deux rêves du commerce. Entreprise et institution dans la région lilloise (1780-1860)*, Paris, EHESS, 1991, p. 41-47. Dans le monde des officiers, voir CASSAN M., « De l'État "moderne" à ses administrateurs "moyens" », *Histoire, économie et société*, 2004, 23-4, p. 467-472, mais aussi pour les commissaires des guerres de la Maison du Roi, GIBIAT S., *Hiérarchies sociales et ennoblement. Les commissaires des guerres de la Maison du Roi au XVIII^e siècle*, Paris, École des Chartes, 2006, qui décrit le passage dans l'office comme « une étape dans l'ascension d'hommes nouveaux soucieux de la reconnaissance sociale de l'épée, au cours d'un processus d'ennoblissement », p. 86 ; le personnel municipal, PETITFRÈRE C., « Les maires de Tours aux XVII^e-XVIII^e siècles : praticiens ou hommes nouveaux ? », in *Construction, reproduction et représentation des patriciats urbains de l'Antiquité au XX^e siècle*, Tours, 1999, p. 121-133. Pour les communautés de métiers, dans une approche très datée, on trouve des hommes nouveaux dans LEVASSEUR E., *Histoire des classes ouvrières et de l'industrie en France. Avant 1789*, tome second, Paris, 1901, 988 p., mais aussi dans COORNAERT E., *Les corporations en France avant 1789*, Paris, 1968, pour dénoncer l'invasion des marchands dans les structures corporatives, p. 113.

5. L'usage social ne disparaît pas pour autant. On trouve le terme dans DAUMARD A., *La bourgeoisie parisienne de 1815 à 1848*, Paris, 1963, dans un chapitre « La moyenne bourgeoisie : des hommes nouveaux, des perspectives d'avenir limitées », p. 257-272 ; les nouveaux banquiers issus de la Révolution de 1848, STOSKOPF N., « La fondation du comptoir national d'escompte de Paris, banque révolutionnaire (1848) », *Histoire, économie et société*, 2002, vol. 21, 21-3, p. 395-411.

C'est sans aucun doute en référence aux auteurs latins qu'il est employé dans le courant du XVIII^e siècle, généralement de manière péjorative. Dans l'*Encyclopédie méthodique*, l'article « Henri IV » dénonçait à propos des officiers ayant bénéficié de la paulette « le luxe insultant de ces hommes nouveaux⁶ ».

Curieusement, la Révolution n'a guère remis le terme en honneur, malgré l'émergence du citoyen comme nouvelle catégorie politique, le renouvellement profond et rapide des élites dirigeantes, et la volonté ouvertement affichée de régénération⁷. Comme l'a expliqué Haïm Burstin, le « révolutionnaire » est bien un « homme nouveau », et doublement : par sa nouveauté dans les fonctions publiques, et par sa nouveauté dans l'espace social⁸. Mais les contemporains n'ont que peu utilisé l'expression « homme nouveau ». Cependant, quand Louis-Sébastien Mercier l'emploie en 1800, c'est pour associer mobilité et désordre des valeurs :

« A la seule vue de ces hommes nouveaux qui ôtaient à la révolution son caractère sacré, je publiai une lettre prophétique où j'annonçais tout à la fois leur horrible triomphe et leur chute éclatante⁹. »

Que dire encore d'Antoine-François-Claude Ferrand, dans sa *Théorie des révolutions* (1817), reprenant très fidèlement les deux connotations de la nouveauté romaine, opposant la sage nouveauté de l'Ancien Régime à la nouveauté mortifère de la Révolution :

« Dans tous les temps, sous toutes les formes de gouvernement, on a vu des hommes nouveaux s'élever tout à coup dans la société, et par des services éclatants ôter à qui que ce fût le droit de les interroger sur leur origine. Mais ils ne s'élevaient qu'en se conformant aux principes, aux sentiments, aux habitudes de cette société : c'était là ce qui faisait leur grandeur, et ils n'imaginaient pas de la fonder sur des destructions [...]. Dans des temps ordinaires, ces hommes nouveaux peuvent, avec de grands talents, retremper une société affaiblie, mais en conservant tout ce qui la compose ; et qu'au contraire, dans des temps de révolution, en s'élevant sur ses ruines, ils achèvent de la dissoudre ; ils y portent, ils y perpétuent les idées de destruction, sans lesquelles ils n'auraient jamais eu celle de leur grandeur¹⁰. »

6. *Encyclopédie méthodique*, Histoire, vol. 3, article « Henri IV », p. 84.

7. SERNA P., « La femme et l'homme nouveaux, une longue gestation de 225 ans... et plus... », *La Révolution française* [en ligne], 6, 2014, mis en ligne le 14 juillet 2014, Consulté le 25 octobre 2014. URL : <http://lrf.revues.org/1158>. Michel Vovelle a lui aussi utilisé la figure de l'homme nouveau pour caractériser le « sans-culotte », avant tout nouveau par ses valeurs et ses idéaux ; VOVELLE M., *La Révolution française*, Paris, A. Colin, 1992, p. 150.

8. BURSTIN H., *Révolutionnaires. Pour une anthropologie politique de la Révolution française*, chapitre « Naissance d'un homme nouveau », Paris, 2013, p. 24-61.

9. MERCIER L.-S., *Paris pendant la Révolution (1789-1798)*, Paris, 1862, p. 89.

10. FERRAND A.-C.-L., *Théorie des révolutions : rapprochée des principaux événements qui en ont été à l'origine, le développement ou la suite*, Paris, 1817, p. 256.

Cette définition est particulièrement intéressante, parce qu'elle marque un élargissement de la stricte définition romaine. Elle insiste en effet sur la double nature de la nouveauté, là où la définition romaine n'en portait qu'une. L'homme nouveau est d'une part celui qui se fait connaître (en confortant l'ordre ancien), mais il est d'autre part porteur d'un changement social qui n'est pas forcément une restauration.

Durant tout le XIX^e siècle, du moins pour la France, l'expression n'est employée qu'avec parcimonie, et principalement sous la III^e République. On songera bien volontiers aux « couches sociales nouvelles » de Léon Gambetta, dans son discours de Grenoble du 26 septembre 1872, caractérisant les nouveaux notables (juristes, professions médicales, enseignants...) chargés de remplacer, dans le nouvel ordre républicain, les anciens (propriétaires, anciens nobles, mais aussi les premiers héritiers des dynasties bourgeoises). Si l'expression n'est pas celle qui nous occupe, elle recouvre un sens tout à fait proche. L'expression « hommes nouveaux » est utilisée de temps à autre pour caractériser de nouveaux députés, mais là encore, elle reste discrète. Par contre, « l'homme nouveau » se répand dans la littérature chrétienne. En 1835, le *Dictionnaire de l'Académie française* donne les deux définitions : d'un côté, « le premier de sa race qui se fait remarquer » ; de l'autre, « le chrétien régénéré par la grâce¹¹ ». Avant l'émergence de l'« homme nouveau » des régimes totalitaires au XX^e siècle, l'expression, au singulier comme au pluriel, est donc relativement rare.

Il en est de même pour la « femme nouvelle » qui, au XIX^e siècle, est parfois employée comme pendant de l'« homme nouveau » chrétien régénéré¹². Christine Bard montre que l'expression apparaît au tournant du XX^e siècle. Elle analyse son émergence dans les années 1900, autour du livre de Paul et Victor Margueritte, *Femmes nouvelles* (1899), ainsi que sous la plume d'Alexandra Kollontai, qui l'emploie également dans *La Nouvelle morale de la classe ouvrière* (1918).

L'« homme nouveau »/la « femme nouvelle » quand même : une définition

De tout cela, il ressort que l'expression est bien plus fréquente d'un point de vue historiographique que d'un point de vue strictement historique. À travers elle, les historiens ont suggéré deux processus souvent liés l'un à l'autre : la migration sociale et la rénovation. D'un côté, il s'agit d'individus ou de groupes qui ont occupé des positions sociales ou politiques qui n'auraient pas dû être les leurs si le déterminisme social le plus strict avait été respecté. Dirigeants politiques, magistrats, industriels, négociants,

11. *Dictionnaire de l'Académie française*, t. 1, 1835, p. 895.

12. Il est ainsi dans l'*Apostolat des femmes*, périodique paru de 1832 à 1833, dont l'avant-titre du n° 4 au n° 13 était « La femme nouvelle ».

généraux, anoblis... Les exemples d'individus en situation de « nouveauté » sont légion, et c'est pour traduire des itinéraires inattendus que les historiens ont utilisé l'expression. D'un autre côté, il s'agit également d'individus porteurs d'un projet social, culturel ou politique nouveau, contestant ou remettant en cause les modèles dominants, comme le révolutionnaire ou les nouveaux notables de Gambetta.

La nouveauté comme migration sociale pose des difficultés de mesure importantes. Outre l'identification des individus par les sources¹³, le grand problème pour les historiens est d'apprécier la profondeur de cette « nouveauté¹⁴ ». En explorant un peu les itinéraires des uns et des autres, on trouve souvent des anomalies, des avantages acquis peu visibles, parfois masqués par les individus eux-mêmes : l'existence d'alliances familiales préalables, le patronage d'un proche, une fortune initiale, une réputation déjà faite. Robinson Baudry nous montre par exemple la relativité de la « nouveauté » à Rome : les familles d'*homines novi* ont de très solides bases dans leurs cités provinciales avant de tenter l'aventure romaine, et leur fortune n'a rien à envier aux vieilles familles patriciennes. De même, Boris Bove nous montre, à partir de l'exemple du Parisien Étienne Haudri, que les hommes nouveaux du Moyen Âge ne le sont souvent que très relativement. Volontiers qualifié d'homme nouveau par les historiens, il était issu d'une famille de puissants bourgeois chartrains bien connue depuis le XI^e siècle. À l'inverse, les doutes ne sont pas permis à propos des conquistadors du Mexique au XVI^e siècle, dont Bernard Grunberg démontre la modeste origine dans le contexte très particulier d'une société issue de la conquête, elle-même brutale et soudaine. Il est en de même d'un grand nombre de légistes promus au sein des bureaucraties du XVI^e siècle que nous présente Cédric Michon. À travers l'itinéraire de Rodrigo Jurado y Moya, financier espagnol des années 1630, Sébastien Malaprade nous montre bien les atouts préalables d'un personnage loin d'être sorti de nulle part, même si sa nouveauté comme membre des élites politiques espagnoles ne fait pas de doute.

Dans ce travail de détermination de la nouveauté, la contribution de Vincent Meyzie, prolongeant ses travaux antérieurs sur les magistrats des présidiaux au XVII^e siècle, mérite d'être considérée comme fondatrice d'une distinction, dont les historiens travaillant sur la mobilité sociale

13. Jean-Pierre Hirsch rappelle ces difficultés, lorsqu'il mesure un renouvellement (très prudent) des deux tiers du négoce lillois dans les dernières décennies de l'Ancien Régime : « le poids est évidemment lourd ici de notre ignorance, que des recherches supplémentaires extrêmement aléatoires ne pourraient réduire que très partiellement » ; HIRSCH J.-P., *op. cit.*, p. 41.

14. Pour le cas parisien à l'époque moderne, voir MARRAUD M., art. cité ; il insiste par exemple sur la difficulté de bien cerner le renouvellement des marchands parisiens, notant « qu'on observe très peu de phénomènes dynastiques, au sens patrilinéaire du terme, ni de phénomènes individualistes hissant des *self-made-men* à la tête de leur communauté. Aucun de ces modèles n'aide à comprendre la façon dont se prolonge cette présence marchande dans la capitale, de la fin du XVII^e au XVIII^e siècle », p. 136. Il met en valeur la pluralité des liens qui unissent les anciens et les nouveaux.

pourraient faire un usage assuré hors de l'institution présidiale. Il propose de distinguer « hommes neufs » et « hommes nouveaux ». Les « hommes nouveaux », s'ils sont les premiers à se faire connaître dans un groupe, ont déjà des liens préalables (familiaux) avec le groupe d'arrivée, ou ont occupé (eux ou leurs parents) des fonctions voisines (le conseil de ville pour les magistrats présidiaux). À l'inverse, les « hommes neufs » ont un caractère de nouveauté beaucoup plus important, reposant sur quatre critères : l'absence de liens préalables entre le père de l'individu en mobilité et le milieu d'arrivée ; l'absence d'exercice de fonctions immédiatement inférieures par le père ; l'absence de parenté avec le prédécesseur dans l'office ou l'emploi. Systématisée et appliquée à d'autres situations et d'autres époques, une telle définition permettrait de mieux apprécier les trajectoires, en distinguant les hommes nouveaux vraiment nouveaux (les hommes neufs) et les hommes nouveaux apparents (les hommes nouveaux). Loin de remettre en cause la notion même d'homme nouveau, cette définition la conforte et l'affine. Les hommes nouveaux sont bien les premiers à se faire connaître dans un milieu, mais avec de solides atouts : tous les contributeurs de ce volume le constatent. Leur nouveauté n'est pas pour autant une illusion. En revanche, les hommes neufs constituent une forme plus radicale de nouveauté et, de fait, sans doute beaucoup plus rare.

La nouveauté comme projet pose encore d'autres questions. La première est son lien avec la migration sociale. Dans ce domaine, une coupure nette oppose les sociétés « pré-industrielles » aux sociétés dites « modernes », dans la mesure où le rapport au passé n'est pas le même¹⁵. Dans une représentation « traditionnelle » du monde privilégiant la fixité et l'harmonie, la nouveauté est ordinairement perçue comme un désordre, conduisant d'ailleurs souvent à inventer en regardant en arrière, à parer le neuf des vertus de l'ancien. C'est pourquoi la migration sociale exclut généralement tout projet de renouvellement, même si, à terme, les nouveaux venus modifient quelque chose dans le fonctionnement et les valeurs de leur groupe d'arrivée. Robinson Baudry nous montre que l'on ne trouvera pas de projet de rénovation politique chez Cicéron, mais avant tout une aspiration à rétablir les valeurs républicaines que les vieilles familles n'incarnent plus. Boris Bove met lui aussi l'accent sur le conformisme social et culturel des nouveaux venus. Les conquistadors décrits par Bernard Grunberg cherchent également, malgré l'ampleur de leur migration sociale – et géographique –, à reproduire en Amérique les valeurs et le mode de vie de la noblesse ibérique. Les légistes d'origine modeste des administrations étatiques du XVI^e siècle, étudiés par Cédric Michon, gagnent des titres nobiliaires.

15. HARTOG F., *Régimes d'historicité. Présentisme et expérience du temps*, Paris, 2003, 272 p. Il insiste sur la rupture de 1789 dans le rapport au passé ; « la Révolution française a pu se déchiffrer, notamment, comme un conflit entre deux régimes d'historicité. On a fait appel au passé, on a convoqué largement Rome et Plutarque, tout en proclamant bien fait qu'il n'y avait pas de modèle et qu'il ne fallait rien imiter », p. 116.

Sébastien Malaprade rappelle lui aussi la nature péjorative de la nouveauté pour les Espagnols du XVII^e siècle, valorisant le sang, l'ancienneté et la longue durée, et privilégiant le respect par chacun de son état. On lira encore avec un grand intérêt la contribution de Sophie Vergnes sur les Frondeuses, qui montre l'extrême complexité de ce rapport au temps et à la nouveauté. Certes, les Frondeuses ne sont pas socialement nouvelles, appartenant à la très haute aristocratie ou à la famille royale. Mais en tant que femmes, leur intervention dans les affaires politiques et militaires est réellement neuve. Pour justifier cette action, volontiers perçue comme une forme d'inversion du monde, ces femmes font précisément de leur intervention une œuvre de restauration de l'ordre, celui des hommes temporairement hors d'état d'agir.

L'émergence de la société industrielle, associant plus volontiers les notions de changement et de « progrès », bouscule profondément le statut de la nouveauté comme projet, et permet davantage d'assumer son expression¹⁶. Récemment, postérieurement à ce colloque, Pierre Serna a souligné l'importance du projet de régénération pendant la Révolution, ancré dans la philosophie des Lumières. L'homme nouveau – qui n'est pas formulé ainsi, soulignons-le encore – devient alors la promesse d'une société meilleure. À la suite d'Haïm Burstin, il nous rappelle qu'il est absolument indispensable de faire abstraction de l'homme nouveau des régimes totalitaires du XX^e siècle, afin de comprendre ce discours, sans en faire la matrice d'un mal qui, de fait, serait enraciné dans les Lumières et dans la Révolution¹⁷.

Parmi ces mondes meilleurs possibles, fondés sur la nécessaire construction d'un homme nouveau, Sylvain Villaret explore le monde des naturistes au XIX^e siècle. Il nous permet de saisir le lien désormais assumé entre migration sociale et projet de rénovation et d'amélioration, ici un monde sans classe ni genre. La nouveauté du projet devient parfois le support d'une migration sociale très importante, chose peu pensable dans l'univers des sociétés dites traditionnelles.

Philippe Tétart complexifie encore la question à travers une généalogie très vive de la « championne ». Il s'agit d'une catégorie nouvelle, formulée progressivement et avec difficulté par les hommes, des journalistes, et non par les femmes elles-mêmes. Si cette catégorie est porteuse de valeurs profondément nouvelles quant à la place de la femme dans la société, ces hommes peinent à l'admettre et le voient comme un danger, et multiplient les termes dépréciatifs, comme à propos de la jeune Suzanne Lenglen en 1914, alternativement « glorieuse petite championne » ou « charmante championne ». Nous voyons donc encore à travers cet exemple la double

16. La notion de progrès, le culte de la nouveauté, la « modernité » et leur enracinement social ne doivent cependant pas être surestimés; voir la mise au point de FUREIX E. et JARRIGE T., *La modernité désenchantée. Relire l'histoire du XIX^e siècle français*, Paris, La Découverte, 2015, en particulier p. 9-10.

17. SERNA P., art. cité; BURSTIN H., *op. cit.*, p. 29.

identité de ces « femmes nouvelles », ici les championnes sportives comme groupe social, et la nouveauté des valeurs qu'elles véhiculent, volontairement ou pas.

La migration sociale implique donc finalement, que ce soit sous forme de surenchère conformiste dans les temps plus anciens, ou de revendication consciemment novatrice dans les temps plus récents, un jeu sur les normes et les valeurs sociales.

La « nouveauté » : l'expérience de la mobilité sociale

Les contributions de ce colloque ouvrent encore un autre champ d'étude avec l'expérience de la mobilité. Les historiens ont depuis longtemps mis l'accent sur les résistances des autres groupes aux situations de mobilité ascendante. Mais l'approche a été souvent mécaniste, dans une logique de lutte des classes où chaque groupe défend son intérêt, dans un jeu dont l'issue est inéluctable. Cette approche préside assez nettement dans l'*Histoire économique et sociale de la France* dirigée par Fernand Braudel et Ernest Labrousse dans les années 1970. Les processus d'ascension sociale sont avant tout envisagés sous un angle collectif, à travers des catégories prédéfinies comme les rentiers du sol, les paysans, les patrons et les ouvriers¹⁸. Les historiens ont depuis insisté sur la relativité de ces chocs, en montrant les multiples nuances des ascensions, l'efficacité des formes d'assimilation et d'amalgame entre les anciens et les nouveaux. De même, ils ont exploré les cadres de classement de l'ordre social¹⁹, interrogeant la manière dont les acteurs eux-mêmes percevaient les différences et les écarts sociaux²⁰.

Toutefois, les historiens ont partiellement mis à l'écart les expériences de la mobilité, postulant parfois une volonté d'ascension sans en interroger les racines, les modalités ou le vécu²¹. Or, il en est de même des sociologues

18. BRAUDEL F., LABROUSSE E. (dir.), *Histoire économique et sociale de la France*, 4 t., Paris, 1977-1982. Dans le t. 2 par exemple (1660-1789), Pierre Léon décrit le patron du XVIII^e siècle comme un « homme nouveau », possédant des caractéristiques collectives : la volonté de gagner de l'argent, les talents d'organisation, t. 2, p. 620.

19. Pour la période moderne, de nombreux travaux ont depuis une quinzaine d'années remis en cause l'ancien débat sur la société d'ordres opposée à la société de classes, en s'intéressant davantage à la perception des contemporains ; COSANDEY F. (éd.), *Dire et vivre l'ordre social en France sous l'Ancien Régime*, Paris, EHESS, 2005, 340 p. ; CHABAUD G. (dir.), *Classement...*, *op. cit.* Voir aussi dans le présent volume la mise au point de Vincent Meyzie.

20. Toujours pour la période moderne, voir la synthèse de Laurence CROQ, « Les frontières invisibles : groupes sociaux, transmission et mobilité sociale dans la France moderne », in BELLAVITIS A., CROQ L., MARTINAT M., *Mobilité et transmission dans les sociétés de l'Europe moderne*, Rennes, PUR, 2009, p. 25-47.

21. Laurence Croq aborde cette question, notant que « les hommes nouveaux connaissent souvent un hiatus entre leur identité choisie et leur identité assignée, c'est-à-dire bien souvent entre leur identité personnelle et leur identité familiale. » Elle invite aussi à prendre en compte le caractère isolé ou collectif (une famille ou un lignage) de la trajectoire ascendante, qui détermine dans une large mesure la réussite. Les ascensions isolées sont souvent très fragiles. Elle insiste aussi sur la

français qui ont été pendant longtemps plus attentifs à la mesure de la mobilité qu'à ses modalités, à son expérience et à ses tensions. Balzac l'a pourtant souligné à travers la figure de Rastignac en 1834²². Comme le rappelle Jules Naudet, les sociologues ont parfois considéré la mobilité comme une sorte de réflexe social, alors qu'elle est porteuse d'une profonde discordance entre les valeurs du milieu d'origine et celles du milieu d'arrivée²³. La mobilité implique une réelle acculturation, même (ou plus encore) pour les « hommes nouveaux modernes » associant à la mobilité la promotion d'un autre système de valeurs. En forçant le trait, on pourrait dire que d'un strict point de vue utilitariste, les individus ont moins d'intérêt à changer de milieu que de n'en pas changer. Ce n'est qu'à partir des années 1980-1990 que la sociologie française s'est penchée sur ces questions, déjà explorées par la sociologie américaine depuis les années 1940²⁴. Alors que Pierre Bourdieu a souligné les difficultés des « transfuges de classes » et la difficulté d'échapper à son « habitus de classe » dans *La noblesse d'État*, Vincent de Gauléjac a insisté pour sa part sur la « névrose de classe », et Luc Boltanski a décrit une « pathologie de la promotion²⁵ ». Récemment, Jules Naudet a mené une étude comparative des « parcours de réussite » en France, aux États-Unis et en Inde, soulignant l'impact de l'« idéologie instituée » dans le vécu des individus. Il montre que dans la société américaine qui valorise l'idéal de mobilité, les individus vivent beaucoup mieux les tensions entre milieu de départ et milieu d'arrivée. À l'inverse, la société française, relevant davantage d'une logique de classe, où les barrières socioculturelles sont plus fortes et plus feutrées, est celle où les discordances sont le plus mal vécues²⁶.

À la décharge des historiens, il faut dire que les sources sont extrêmement rares avant la période contemporaine. Les individus parlent rarement

mobilité descendante, et les crises d'identité qu'elles peuvent engendrer. CROQ L., « Les frontières invisibles... », art. cité, p. 39-40.

22. Le thème de l'ascension et de ses conséquences – présentées le plus souvent comme négatives – pour les individus et l'ordre social, a été fécond dans la littérature depuis la période moderne et, plus encore, au XIX^e siècle. Voir le rappel qui en est fait dans MERLLIÉ D. et PRÉVOT J., *op. cit.*, p. 9-10.

23. NAUDET J., *Entrer dans l'élite*, Paris, 2012, p. 1.

24. Les travaux fondateurs sont ceux de MERTON R. K., *Social Theory and Social Structure*, New York, Free Press, 1949, 423 p.

25. BOURDIEU P., *La noblesse d'État*, Paris, 1989, 569 p. Bourdieu cherche cependant davantage à montrer les mécanismes de reproduction et d'exclusion fonctionnant au profit des héritiers, que les difficultés personnelles des « promus », observant même une « hyperidentification », p. 260; mais il constate aussi « la sourde culpabilité du transfuge » et « la nostalgie de la réintégration dans la communauté originaire, perçue comme un refuge contre les refus opposés aux affranchis », p. 148; GAULÉJAC DE V., *La névrose de classe*, Paris, [1987] 1999, en particulier le chapitre 3, p. 100-114, où il décrit les tensions voire les souffrances liées à des situations de forte promotion. BOLTANSKI L., *Les cadres. La formation d'un groupe social*, Paris, 1982; il aborde p. 451-459 la « pathologie de la promotion »; il note que « ceux qui parviennent à franchir le barrage [ont] tendance à surinvestir psychologiquement dans leur position et dans leur rôle, ce qui contribue à les rendre plus vulnérables aux manœuvres [...] dont l'action, essentiellement symbolique, a pour condition l'adhésion de ceux qui en sont les victimes », p. 455-456.

26. NAUDET J., *op. cit.*, en particulier le chapitre 5, p. 185-234.

d'eux et de leur parcours, et quand ils en parlent, c'est souvent pour le reconstruire. Pourtant, les données ne sont pas absentes, et plusieurs contributions permettent une analyse transversale de ces expériences de mobilité. Robinson Baudry nous décrit Cicéron fier de sa réussite, et cultivant les vertus républicaines qui, dans le fond, paraissent la condition principale de son intégration parmi l'élite. Boris Bove insiste sur les ressorts individuels des « hommes nouveaux » du Moyen Âge, à savoir la volonté et l'ambition, la longévité, les compétences et un capital économique (et sans doute culturel) minimal. Nous ne savons guère ce qu'a pensé Michel Farinel, le musicien devenu officier de justice à Grenoble à la fin du XVII^e siècle, étudié par Vincent Meyzie ? Mais a-t-il pu résister à la pression et à l'hostilité des officiers lui reprochant son statut initial, assimilé à une forme de domesticité ? Bernard Grunberg pointe lui aussi les désillusions des conquistadors du Mexique, se heurtant aux résistances de l'administration royale dans la reconnaissance de leur *hidalguia*. L'hostilité aux « parvenus » des administrations princières est évidente parmi la noblesse, comme nous le décrit Cédric Michon. En Angleterre, William Paget est rangé par les grands nobles parmi les « mesquines créatures », alors que le prélat issu de la bonne noblesse Jean Du Bellay propose, avec un profond mépris, de renvoyer Antoine Duprat, le juriste d'Issoire devenu chancelier, à ses « herbes de Limagne ». Nous trouverons encore de fortes ressources morales chez ces héroïnes de la Fronde étudiées par Sophie Vergnes, comme la duchesse de Maillé-Brézé, dont un contemporain souligne qu'elle a pris une solide assurance dans sa fonction de chef de lignage. Écartées et même disqualifiées dès 1652, plusieurs d'entre elles cherchent à justifier leur action dans leurs mémoires. Nous retrouvons ici une expérience conflictuelle de la « nouveauté ». Nous avons pour notre part insisté sur la trajectoire de Loubeau de Saint-Frajou, un marchand rémois sorti de nulle part entre 1766 et 1768. Mi-aventurier mi-escroc, nous le saisissons dans une expérience de mobilité très incertaine, entre une sociabilité marchande élitiste dont il maîtrise une partie des codes, et une infra-sociabilité plus populaire dans laquelle il se sent plus à l'aise. Dans cette optique, Christine Bard nous conduit enfin à un décentrement très important, puisque l'expérience de la « nouveauté », celle de la « femme nouvelle » d'un roman, est reconstruite par un homme. Nous voyons celle-ci animée de profondes convictions, combattre les valeurs bourgeoises : refus du mariage d'intérêt, de l'ambition professionnelle, de l'indifférence face à la condition des ouvrières. Les frères Margueritte témoignent donc de la difficulté individuelle d'être une femme nouvelle.

Les contributions qui suivent sont autant d'éclairages sur ces « hommes nouveaux » et « femmes nouvelles ». Chaque auteur explore un domaine qui lui est propre. Nous espérons néanmoins avoir fourni quelques axes pour entrer dans ce volume. La première partie propose une série de mises

au point historiographiques qui permettra de bien saisir les enjeux propres aux périodes de l'Antiquité romaine, de l'Occident médiéval et de la France moderne. La seconde partie met l'accent sur les trajectoires singulières d'individus ou de groupes d'hommes nouveaux, dans une perspective plus monographique. La troisième partie regroupe des études sur les femmes nouvelles.

Il convient encore de remercier très vivement Philippe Hamon et Michel Cassan, qui ont guidé les nombreuses discussions ayant suivi les communications, et qui ont mis en perspective les diverses interventions, dont il n'a pas été possible de reproduire ici la richesse et les larges ouvertures. Il faut insister enfin sur le soutien de Samuel Gibiat, directeur des Archives Départementales de la Sarthe, qui a initié et soutenu ce colloque, illustrant par là son souci de consolider les liens entre l'université du Maine et les services d'archives, si essentiels dans la recherche comme dans la formation.